L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 20 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. E. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

On demande une femme de chambre, moyen âge, parlant anglais et français. Bonne référence. Hôtel de la Louisiane, 107 Douane. 15 jan—

Bonne cuisinière—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de se présenter sans recommandations pour compétence et caractère. 15 janv—

Demande — Une jeune Française ou Créole honnête trouvera à se placer avantageusement pour la campagne. S'adresser à la pension F. Duffard, rue Madison. 14jan—5f

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

A VENDRE.

A vendre—Chance magnifique. La grocerie avec buvette, si bien connue et donnant de beaux profits, avec tout le contenu, au coin des rues Craps et Bagatelle, est en vente pour cause de décès du propriétaire. Possession immédiate. S'adresser au No. 42 rue Peydras. 18 janv—3f

A Vendre.—Une pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central pour cause de départ. S'adresser "J"—Abeille. 11 janv—1mois

A vendre — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18—3 25 fév.

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 janv—3f au 19 fév

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs. ses créanciers—No. 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30déc—3f au 1er fév

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Haynes & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew Y. Rogers vs leurs créanciers—No 22,908—Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des dits insolvables, soit convoquée conformément à la loi, au bureau de James Fahey, notaire en cette ville le 1er jour de février 1888, les dits créanciers devant être notifiés d'après les termes de la loi. Que Paul E. Théard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables; et que toutes procédures contre la personne et les biens des dits insolvables soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1887.
Signé, A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 déc—5f au 1er fév

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff, et dans l'intervalle et jusqu'à ce autres ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101—Division C.
Sur motion de W. G. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire, le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernelle et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé:) F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gérard.
Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—Nos 9,835 et 9,836.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 janv—17.24.28

Finley & Grant contre M. Grandman.
Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
8 jan—13 24

Bureaux des percepteurs de taxes d'État, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.
Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 188[illegible] et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'État pour taxes non payées de 1880 et années subséquentes: [illegible] propriétés [illegible] l'Acte No 82 de [illegible] frais, etc. [illegible] 1880 et les années subséquentes, [illegible] la vente et la même propriété ayant été vendue à l'État pour les taxes non payées de 1880 et années subséquentes, [illegible] avis est par le présent donné aux acquéreurs [illegible] rachetées [illegible] vendue à l'État pour les taxes [illegible] CHAS. CAVANAC, Percepteur des taxes d'État, District [illegible], No [illegible] rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'État adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple, à l'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.---Billets $10 seulement DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000	..	$150,000
1 .. .. de 50,000	..	50,000
1 Lot de.... 20,000	..	20,000
2 Lots de.... 10,000	..	20,000
4 Lots de.... 5,000	..	20,000
20 Lots de.... 1,000	..	20,000
50 Lots de.... 500	..	25,000
100 Lots de.... 300	..	30,000
200 Lots de.... 200	..	40,000
500 Lots de.... 100	..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation...$300	..	$30,000
100 200	..	20,000
100 100	..	10,000
1000 .. de terminaison 50	..	50,000
2,179 Lots s'élevant à	..	$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus bas mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothhand, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
Andrew Stein vs Jacob Burger.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 22,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Marais, Félicians et Urquhart, désigné par le numéro sept, conformément à un plan fait par Paul C. Boudousqué, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et six lignes.
Acquis par Jacob Burger de Andrew Silvernagel, par acte passé le 1er jour de mai 1873 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 739.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES,
Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6,231.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans; dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un îlet de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Boudousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan H au bureau de Theo. Guyol, notaire public, et mesure trois cents pieds de face aux rues du Canal ou l'Avenue Carrollton et la rue Dublin, trois cent vingt-cinq pieds de face aux rues Sixième et septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Groceries, Groceries, Groceries.
Installations, Wagon, etc.
Vins, Liqueurs, etc.
C. Doyle & Co. vs D. C. Murphy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 22,982—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 21 janvier 1888, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après désignée, à savoir:
1° Au local No 222 rue Peydras, tout le contenu de la grocerie du dit local, consistant d'un grand lot assorti de groceries fines et de choix, vins, liqueurs, whiskey, etc., aussi les installations du dit magasin, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Aussi un wagon pour grocerie, et harnais.
2° Et immédiatement après, le contenu et marchandises, etc., du "Coffee Stand" dans le marché Poydras, conformément à un inventaire en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 jan—17 au 21 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE
Guillaume Mothe vs Toby Washington

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-et-un pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin, déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jules Victor.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
20janv—20, 25, 29.

Succession de Mary Barnes.
Cour Civile de Distt Ric pour la paroisse d'Orléans, No 23,002—Division A—Attendu que Lizzie Barnes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Mary Barnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEHAN,
11 janv—11 15 20 Greffier.

Succession de David Douglas.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 21,444—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEHAN, Greffier.
19 janv—19 24 28.

E. A. Bernard vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22,251—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Germann syndic des créanciers de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN,
18 jan—18 22 27 Greffier.

Succession de Adèle Exnicios, femme décédée de Thomas A. Stevens.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,039—Division E—Attendu que Thomas A. Stevens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Adèle Exnicios, femme de Thomas A. Stevens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN,
17 jan—17 21 26 Greffier.

Succession de Julia A. Kirk.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 23,026—Division E—Attendu que George H. Kirk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia A. Kirk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
W. J. McGEHAN,
14 jan—14 18 22 Greffier.

Succession de Théodore Vogelsang.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 23,004—Division —Attendu que Wilhelmine Brüning a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Théodore Vogelsang, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN,
11 janv—11,15,20 Greffier

Succession de Jean Ste Rebell.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 23,010—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN,
19 janv—19 24 28 Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail, Vente de syndic.
Louis Carrère vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 22,791.

Par J. V. Gourdain, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:
GROCERIES Le contenu de la grocerie située au dit endroit.
Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 janv—14 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.
Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.
Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

Par J. V. Gourdain, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre dans le faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Férand, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.
Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.
La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.
Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.
Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.
Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.
La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.
Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.
La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

Par Mather & Homes—Warren Homes, crieur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de divers arrêts de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A daté du 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu:
1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé comme plan No 46 dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville pour référence. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan.
Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui la rue Constance; aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.
2° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Pearl, aujourd'hui Commerce, et Louisa, aujourd'hui Calliope. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 6 pouces et 5/8 de façade rue Delord, sur 99 pieds 9 pouces et six lignes d'un côté, et 91 pieds 4/8 de pouce et 6 lignes de l'autre côté; le tout d'après un plan de L. Surgi, du 15 janvier 1847 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, No 19 dans le livre 5 des plans.
3° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans le Faubourg Delord, carré îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Calliope), et désigné par le No 2 d'un certain plan de Charles F. Zemple, député voyer, en date du 6 novembre 1864, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Le dit terrain mesurant 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 83 pieds 0 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, connu sous le No 236 rue Tchoupitoulas.
4° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce, désigné par les Nos. 7 et 8, et mesurant, au pied américain, comme suit:
Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9: et 82 pieds 6 pouces de profondeur au côté du terrain No 7.
Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; 82 pieds 6 pouces de profondeur au côté du terrain No 8: 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.
Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 70 et 72 rue Delord.
5° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord, St-Joseph et Foucher, désigné par le No 3 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 15 mai 1828, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied français, 37 pieds 7 pouces de façade rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Là, il est borné par le terrain No 4 et mesure 111 pieds 5 pouces du côté de la rue Delord. Là, il est borné par le terrain No 2 et mesure 37 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière. Là, il est borné par les terrains 7 et 8.
Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, subdivisée en trois corps de logis, portant les Nos 236 et 238 rue Magazine.
6° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope (ci-devant Louisa) Pearl (aujourd'hui Commerce) et Delord, désigné par le No 5 et mesurant 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de façade rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 6; et à l'arrière par le terrain No 42, d'après un plan paraphé par le shérif de la paroisse d'Orléans et déposé dans les archives de M. H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue sous le No 242 rue Tchoupitoulas. Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans récents de Stewart et Hoffman, voyers, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur qui paiera les taxes dues et exigibles en 1888.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Succession de Duncan F. Kenner.
No 21,664—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
Actions, Bons, etc.

Par Macon, Paul & Robinson, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jefferson.
3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.
4° Cinq actions du capital du Metairie Jockey Club de la Louisiane.
5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 660, daté du 27 mars 1884.
6° Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.
7° Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle-Orléans.
Condition—Comptant sur transfert.
14jan—14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.
Trois maisons en briques à deux étages.
—ET—
Cottage en bois couverts en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.
Cinq maisons en bois à un étage au coin des rues Ste-Marie et Religieuse.
Six cottages en bois au coin des rues St-Andrew et Constance.
Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.
Cottage à double corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.
Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.
Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.
Maison en bois à deux étages No. 556 rue Carondelet.
Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.
L'îlet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.
Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.
Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.
Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.
Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.
Dossier No. 16,667.
A un long crédit. A l'encan.

Par W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 6 juillet 1887, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan:

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme îlet No. 32, et mesurant plus ou moins, 320 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant toute la façade du dit îlet sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.
AUSSI—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et le même îlet que la précédente, faisant partie du lot primitif No 5 mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Richard sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; cette portion de terre est bornée du côté qui regarde la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite, et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No. 5. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de
"PLANTERS' PRESS YARD."

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 30, borné par la rue Jackson, Peters, Josephine et Rousseau, désigné par la lettre A, et mesurant 52 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages, couvertes en ardoises, connues comme Nos. 19, 21 et 23 rue Jackson; elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $31 de loyer par mois.
3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 30, borné par les rues Jackson, Peters, Josephine et Rousseau, désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, 28 pieds de largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Peters, une première profondeur, rue Jackson, de 79 pieds 10 pouces 5 lignes, d'où il se prolonge à angles droits vers la rue Rousseau, une distance de 6 pieds 4 pouces, enfin avec une nouvelle profondeur de 31 pied 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, couvert en ardoises, connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des lieux d'aisance, etc., avec tuyaux à gaz dans toute la maison; il rapporte un loyer de $15 par mois.
4° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Felicity Road, Ste-Marie, Religieuse et Rousseau, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Ste Marie et Religieuse et mesurant 85 pieds 9 pouces de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 2 et 3 pieds 8 pouces de large dans le fond, où il est aussi borné par le dit lot No 2; le lot No 2 mesure 2 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, une même largeur dans le fond, où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Rousseau, le divisant du lot No 3 et sur la ligne de côté opposé le divisant du lot No 1, il a une première profondeur de la rue Ste Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits, vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 9 pieds 6 pouces et 8 1/2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en un cottage contenant 2 chambres chacune, citerne, etc., et loué $22 par mois.
5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Laurel, St-André et Constance, désigné par le No. 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 9 pouces de large dans le fond et 100 pieds de profondeur et face à la rue St-André et formant le coin des rues Constance et St-André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues sous les Nos. 175 à 183 de la rue St-André et ayant deux chambres et un cabinet chacune, une maison, citerne, etc., et rapportant environ $37 par mois pour toutes.
6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et St. Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du côté opposé, le divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 53 Avenue Washington, ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et fruitiers, jardin sur le côté, arbres fruitiers, écuries, etc., valant $40 par mois.
7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, St-Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E," de l'îlet No 68, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois à double corps de logis connue comme les Nos. 46 et 48 rue Washington et ayant 3 chambres, un cabinet et une cuisine chacune, 3 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc., et rapportant $16 par mois.
8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 4, 5 et 6; les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.
Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et le tout rapporte $25 par mois.
9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson, et portant les Nos 1, 2 et 3 et mesurant comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, et a 32 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2; et il a 31 pieds et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains No 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, une maison en bois à deux étages portant le No 558 rue Carondelet, contenant 7 chambres, citerne, auvents, etc., louée $20 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 556 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc., elle rapporte $8 par mois. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les Nos. 554 et 554 1/2 rue Carondelet, ayant chacune 4 chambres, citerne, auvent, et gaz dans toute la maison, cour carrelée, etc., rapportent chacune $20 par mois et sont loués.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No. 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit: Les terrains de 1 et de 22 à 28; inclusivement, (8 terrains) sont contigus; le terrain No. 1, formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia; les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit: le terrain No. 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et deux ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne, etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1/2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel, désignés par les Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Terrains de choix pour y bâtir.
12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'îlet No 175. Les terrains A, B et C sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.
Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains E et D, ayant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $8 de loyer par mois.
13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 dans le carré d'îlet No 439. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin coquillé et gaz devant, sont élevés et secs, dans un voisinage hautement apprécié.
14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet le même que le précédent, portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Carondelet, sur 154 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques, etc., d'une maison à deux étages détruite par un incendie, barrière, et en bon état; un bon site pour y construire. Le tout de ces dimensions sont plus ou moins d'après les plans de Williams et Patton, architectes et voyers, et peuvent être vus à la vente.
Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans avec 7 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, (les billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées,) avec hypothèque spéciale et lien de vendeur, et les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, les clauses de garantie des polices d'assurance, la clause de non-aliénando. Les divers acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1888, et feront un dépôt en argent comptant de 10 0/0 sur les lieux pour les ventes.
Les revenus revenant aux acquéreurs du jour de la vente.
Actes de vente pardevant Andrew Héro Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes exigibles en 1888.
8 jan—8, 15, 22, 29—5, 11 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue 2nd Remparts entre Euterpe et Terpsichore.
Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.
Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.
Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

Par W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. — Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Commercial Place, Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier, 1888, Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.
Cottage double rue des Remparts.
1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent vingt trois, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.
Cottage double rue Franklin.
2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises ayant 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc. de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, les acquéreurs assumant au-dessus de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

Meubles et effets mobiliers.
Montre en or et Bibliothèque.
Succession du Très Rév Mgr P. F. Allen.
No 21,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin au local No 149 rue du Camp entre les rues Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession:
Tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession d'après un inventaire enregistré en Cour, comprenant en partie: deux mobiliers de salon et plusieurs mobiliers de chambre à coucher; une montre et chaîne en or, et la bibliothèque du mort, qui peut être vue avant la vente.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 jan—14, 15, 21, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Magnifiques sites pour bâtir, Nos 292 à 300 rue Magazine.
Occupés actuellement par des écuries, et
Résidence rue Clio.
Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.
Hugh W. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,146.

Par Hoey & O'Connor.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:
1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Gaiennie ou Clio, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et d'écuries à un étage, le tout communément connu sous le nom de la propriété Nos 292 à 300 rue Magazine et occupée actuellement par les écuries du "Singer Manufacturing Co." et se loue à raison de $60 par mois.
2° La bâtisse en briques à deux étages, No. 107 rue Gaiennie ou Clio, dans le même îlet que la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé de deux lots désignés comme C et D, sur une esquisse par De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:
Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Gaiennie ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse est retirée de la rue, avec platebandes devant, galeries devant et sur le côté, et quelque 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, payant un loyer de $30 par mois.
Conditions de la vente—Un tiers plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant un intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec les autres clauses de garantie usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. G. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Hy Stern & Co., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 20 janvier 1888, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 20 janv—

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un terrain propre à bâtir, rue Baronne, près de la rue Polymnie.
Un très beau site sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.
Une charmante villa d'été à Mandeville, Lne.
Succession de P. R. Middlemiss, décédé.
A crédit, longue échéance, à l'encan.

Par W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A," daté du 24 décembre, 1887, dossier No. 22,031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.
1° Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie, étant une partie du terrain premièrement No 2; il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.
2° Deux terrains et demi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.
La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une façade totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.
Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds sur le terrain adjacent et devra être enlevé aux frais de l'acquéreur.

Une villa d'été à Mandeville.
3° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet État, carré d'îlet borné par les rues Lac, Lamarque, Foy et Claiborne, et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur le rivage) sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en arrière de et faisant face à la rue Claiborne.
Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendances ayant 8 chambres, cap, etc., des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et chambre à bain, 3 Pacaniers, etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble, avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.
Le tout d'après des plans de A. DeArmas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit, également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale sur privilège de vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les polices d'assurances transférées et la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs adjudications, les taxes de 1888 et feront un dépôt de 10 0/0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27—jan 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un joli cottage
Avec six terrains, rue Colisée.
Sixième District,
Succession de A. W. Hodge, décédé.
A l'encan pour du comptant.

Par W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir:
Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.
Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes de 1888 en sus de son adjudication.
L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un block de maisons avec façade en briques.
Coin des rues Carondelet et Girod.
Rapportant plus de $100 par mois.
Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.
Vente pour effectuer un partage.
A l'encan avec des conditions faciles.

Par W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et la Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," rendu et signé le 7 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als, vs Florance Schwabacher et al No 20204 de la dite Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,363, Division D. de la dite cour et en vertu et conformément à un ordre de la dite cour, rendu le 12 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als, vs. Florance Schwabacher et al, No. 20,204, Cour Civile de District, Division C, tous deux consolidés, homologuant la procédure de l'assemblée de famille tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les autres ordres rendus dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D. homologuant les délibérations des autres assemblées de famille tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidences façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connue par les Nos 163 à 171 1/2 rue Carondelet et 128 à 132 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas loyer à bail.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et deux ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt courant, 8 pour cent d'intérêt éventuel à partir de la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluant l'assurance et le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., 10 pour cent sera requis sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.
Succession de John E. Schroeder, décédé.
A l'encan.—Pour du comptant.

Par W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887, Dossier No 22,559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ligne de la propriété Foucher de Circé, connue actuellement et comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Félicia et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Félicia, environ 150 pieds de profondeur sur la ligne du côté vers le Parc, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Bisbasson.
Les améliorations consistent en un cottage élevé en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27 jan 1 8 15 22 28

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés donnant un bon rapport.

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.
No. 5 rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.
No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.
Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.
No 22,726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1° Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Faubourg Trémé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson, qui doit être pris à une distance de 76 pieds du coin des rues Dumaine et Galvez, la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Galvez, sur 33 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre étant formée de tout une portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre, 1870, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier, 1848, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 27, du livre de plans No. 3. Étant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann, comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Édouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, et enregistré aux bureaux des aliénations dans le livre 111, folio 473.
Les améliorations comprennent un joli cottage, avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour fleur, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal 158 rue Galvez.
2° Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, Bons-Enfants, (St-Claude,) Marais, anciennement Morales, et St-Antoine, et mesurant, d'après une esquisse dressée par Edgard Pilié, architecte, le 29 février 1884 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emile Angaud, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1884, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine. Étant la même propriété que Edward H. Lehmann a acheté comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Emile Angaud, d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, le 12 juin 1884, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119, folio 553.
Les améliorations comprennent une maison en bois avec toit en ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, &c., connue comme le numéro municipal 5 rue Annette.
3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Toulouse et St-Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Étant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants légaux de Louis Mith, d'après un acte pardevant E. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 106. Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec façade en briques ayant un étage et un attic, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, chambres dans l'attic à chaque corps de logis, gaz partout, une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, corridor de chaque côté, deux citernes, water-works, lieux d'aisance, etc., le tout connu sous les numéros municipaux 130 et 132 rue Bourbon.
4° Une portion de terre située à Mandeville, dans la paroisse St-Tammany, en cet État, ayant en mesure française 90 pieds de face à la rue Carroll, sur 166 pieds 3 pouces de profondeur, étant partie du lot No 3 de l'îlet No 4 d'après un plan de Bringier daté le 14 janvier 1834, déposé au bureau de feu Félix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion du terrain doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Carroll, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant. Aussi les meubles, effets mobiliers, wharf et la cabane à bain qui sont attachés à la propriété décrite ci-dessus.
Étant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Charles Peter Durel, d'après un acte de vente exécuté pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le 16 septembre 1884, enregistré au bureau des aliénations, livre L, folio 347 à 349 de la paroisse St-Tammany.
Les améliorations comprennent une jolie résidence avec quelque cinq chambres et cabinets, corridor au centre, cuisine, remise, et écurie, citerne, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles. Actes de vente pardevant G. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 déc—28 31 jan 7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.
Dans les Premier et Quatrième Districts.
A proximité des Églises, des Écoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.
Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.
Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.
A l'encan.
Succession de Mme B. E. Dumestre.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

Par Mather & Homes—Warren Homes, encanteur, bureau 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté le 27 septembre 1887. Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre. Il sera vendu, à l'encan:
1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, (récemment Jackson) Liberté, (récemment Trémé) Commune et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du lot numéro "neuf". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2° Une portion de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces, étant la moitié du lot primitif désigné par le No. 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.
3° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 26 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes, plus ou moins, en mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles; 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10jan—10 15 22 29 fév5 11

Succession de Jacob Wild.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D—Attendu que Annie Wild a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu de Jacob Wild, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEHAN, Greffier.
14 janv—14 18 22

Succession de Thomas Stoddard.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,925—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kennyson et Richard Mulvey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN,
10janv—10,15,19 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Contenu d'une Épicerie.
Dans l'affaire de Bernard F. Markey vs ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 23,057.
Vente de Syndic Provisoire.

Par B. Onorato, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 21 janvier 1888, à 10 heures du matin, au local coin des rues Girod et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour, en date du 17 janvier 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un assortiment général d'épiceries, vins, liqueurs, étagères installations, réfrigérateur pour beurre et bière, balance, etc.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
18 jan—au 21 jan

ANNONCE JUDICIAIRE,
Chevaux, Mulets, Floats, Harnais, etc.
Dans l'affaire de Samuel Picard contre ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 22,744.
VENTE DE SYNDIC.

Par B. Onorato, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin Delord et Lee Circle, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 13 janvier 1888, je vendrai ce qui suit:
3 Chevaux.
3 Mulets.
4 Floats et divers harnais, etc.
Le tout conformément au memorandum enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
15janv—15,21,26.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles, etc.
Succession de Mary Barrett, femme de Wm H. Bourke, No 21,873.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale. MERCREDI, 25 janvier 1888, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Honorable William T. Houston juge de ladite Cour, Division "B," actuellement absent sur un congé, le contenu du dit local pour le compte de la dite succession, consistant en partie de:
Meubles et autres effets mobiliers, etc.
Conditions—Comptant.
14 jan—16, 21, 25.

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District,
Au coin des rues Girod et Dryades une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.
Nos 216 et 216 1/2 rue Dryades, entre Julie et Girod, deux bâtisses à un étage.
Nos 222, 224 et 226 rue Dryades entre Girod et Julie, deux bâtisses à un étage.
No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.

Succession de Marie Barrett, épouse de Wm H. Bourke.
No 21,873.—Cour Civile de District, pour paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la
BOURSE DES ENCANTEURS,
Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, en congé, la propriété ci-après décrite pour le compte de la dite succession, savoir:
1° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Girod, Julie, Philippa et Cirque (aujourd'hui Remparts) désigné par le No 4 sur un plan de M. Harrison, du 4 mai 1845 et déposé en le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville; le dit terrain mesure, au pied américain, 24 pieds 7 pouces de façade rue Girod, sur 65 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Philippa, formant le coin des rues Philippa et Girod, acquis par feue la dite Dame [illegible], pardevant O. Drouet, notaire, le 6 décembre 1876.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par J. M. Cunningham, comme magasin au détail d'épiceries et buvette; et une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Dryades, ayant trois chambres, citernes, lieux d'aisance, cabanes à bois et à charbon, gaz dans toute la bâtisse principale qui est couverte en ardoises. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 3 juillet 1888 au taux de $20 par mois payable mensuellement.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, carré borné par les rues Dryades, Julie, Girod et Remparts, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades, sur [illegible] pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles désignés par les numéros municipaux 216, 216 1/2 rue Dryades.
Acquis des héritiers de Henry Demassiat d'après un acte pardevant Jules F. Meunier notaire public, le 17 juin 1879.
Les améliorations comprennent une maison en briques à double corps de logis, à un étage, recouverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour briquetée, citerne, gaz partout, etc., etc.
Chaque côté est loué $15 par mois. Pas de bail.
3° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Remparts, Dryades et Julie, mesurant 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Girod, sur 65 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur, étant partie du lot No. 4, et une portion du lot No. 5, d'après un plan de M. Harrison, du 4 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville.
Acquis par achat de Wm. Ware et autres d'après un acte pardevant G. C. Préot, notaire, le 13 juin 1893.
Les améliorations comprennent une résidence élégante en briques à deux étages, connue par le numéro municipal 244 rue Girod, avec une bâtisse en briques à deux étages attenant à la dite résidence, ayant en tout quelque six chambres, petite galerie, cour briquetée, hydrant, grande citerne sur fondation en briques, hangar au fond, parterre sur les côtés, etc., etc.
4° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Girod, Remparts et Julie, et mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Dryades, sur 90 pieds de profondeur. Acquis par achat de la succession de Nicholas Dabon, d'après un acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 6 avril 1877.
Les améliorations comprennent deux bâtisses à un étage, dont une est toute en briques et l'autre ayant la façade en briques, avec quatre chambres, citerne, etc., avec une grande porte d'entrée qui divise les deux maisons, connues par les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades. Louées ensemble à raison de $40 par mois. Pas de bail.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire aux frais des acquéreurs.
17déc—17 24 31—7 14 21janv.

ACTIONS

DE LA

New Orleans Insurance Company.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de LAFITTE ET DUFILHO,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 18,266.

Par Spear & Escoffier. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée:
20 Actions de la New Orleans Insurance Company.
Conditions—Comptant sur adjudication.
10 janv—10,14,18,21

ANNONCE JUDICIAIRE.
Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la Succession de John Graver.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,832—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Moreau, Marigny et Victoire désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30 jan6 13 20 27 31

L'Abeille de
Bureaux
NOUVE
VENDREDI,
COMPAGN
LA GASCOGNE
LA BOURGOGNE
LA CHAMPAGNE
ACTIONS
LOUISVIL
Cresc